

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 19)

AMENDEMENT

N ° AS331

présenté par

M. Favennec-Bécot , M. Benoit, Mme Magnier, M. Lamirault, Mme Félicie Gérard, M. Batut,
M. Jolivet, M. Sorre et Mme Spillebout

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.